

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 13

Intitulé du poste : **Professeurs des ENSA**

Groupe de Disciplines : **Histoire et Cultures Architecturales (HCA)**

Discipline : **Histoire des cultures des Arts et des Techniques (HCAT)**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Professeurs des ENSA (PCRL)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant théoricien du supérieur DCAO – RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : Paris-Val de Seine

Adresse : **3, Quai Panhard et Levassor - 75013 Paris**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Histoire et Cultures Architecturales (HCA)

Discipline : Histoire des Cultures, des Arts et des Techniques (HCAT)

Charges pédagogiques :

L'enseignant-e sera appelé-e à :

- . Coordonner l'ensemble des enseignements du champ HCA en licence et en master en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement en assurant une partie de ces enseignements ;
- . Exercer ses fonctions dans le cadre des enseignements de l'histoire et de la culture architecturale dans les différents cycles du cursus ;
- . En cycle Master, participer au Domaine d'Etude « Transformations » et approfondir les relations entre l'histoire de l'architecture, les stratégies de transformation de l'existant et le patrimoine architectural et urbain ;
- . Créer autour de ces questions un cours magistral destiné à l'ensemble des étudiants du S7 ou S8.

Il/elle participe activement à l'animation d'un séminaire orienté vers la recherche sur le patrimoine moderne et contemporain et à l'encadrement des mémoires de recherche. Il/elle initie un cours sur l'histoire de l'architecture hospitalière et de santé, que l'ENSPVS souhaite faire paraître dans ses offres spécifiques d'enseignement et de recherche. Il/elle est en mesure d'intervenir dans l'encadrement des enseignements de projet notamment portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation. Il/elle est susceptible de pouvoir s'engager dans l'encadrement des étudiants inscrits en projet de fin d'études (PFE) mention Recherche, et de suivre ensuite certains d'entre eux en doctorat.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture ;

L'enseignant(e) s'inscrira dans le programme pédagogique de l'ENSA Paris Val de Seine, habilité jusqu'en 2019 et participera à la refonte engagée des domaines d'études en master, il contribuera à la campagne évaluation puis d'accréditation en 2018. Il (elle) renforcera la cohérence du champ TPCAU et assurera son développement au sein de l'école notamment en améliorant l'adéquation entre les différents champs disciplinaires et les différents cycles d'enseignement du LMD.

Autres tâches :

- . L'encadrement de stages des rapports d'études de fin de licence ;
- . La participation à des jurys et notamment les jurys de PFE ;
- . L'encadrement de thèses
- . La participation aux instances administratives et pédagogiques de l'école

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;

Il est essentiel que l'enseignant-e ait un engagement au sein de la recherche, témoigne d'une expérience avérée dans l'organisation et la participation à des colloques, et ait une activité régulière de publications.

Titulaire d'un Doctorat en histoire de l'architecture et d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR), l'enseignant-e doit venir renforcer la recherche au sein des équipes de l'école, dans le cadre de la formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage et patrimoine », ED 382, Université Paris 7.

En conséquence l'enseignant-e est en mesure de participer activement à l'animation de cette structure et d'assurer l'encadrement de doctorants et la direction de thèse.

L'enseignant-e contribue à :

- . L'intensification des relations entre enseignement et recherche.
- . L'animation de programmes de recherche.
- . Le développement des réseaux universitaires et des coopérations, notamment avec l'Université Paris VII.

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

L'enseignant(e) participera aux différentes activités scientifiques de l'école et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche en architecture au sein de l'établissement

Environnement professionnel

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque, de la banlieue Est de Paris et au bord de la Seine. Son site est celui d'une des plus grandes opérations urbaines contemporaines. Le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (230) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées. Elle a engagé une démarche d'association avec l'Université Paris 7 au sens de la loi de 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Faire » ; « Expérimental » ; « Transformation » ; « Ecologies » ; « Architectures des territoires en mutations ».

Dotée d'instances de gouvernance statutaires et d'autres de création plus récente (Commission de la Recherche et Conseil des études et de la vie étudiante) l'école favorise les échanges continus entre les trois communautés de l'école (étudiants, administratifs, enseignants). L'école est très impliquée dans les échanges internationaux offre à ses étudiants de réaliser partie de leur cursus à l'étranger, que cela soit au niveau européen dans le cadre d'une quarantaine conventions ERASMUS ou au niveau mondial.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école dispose de deux structures de recherche organisées : le CRH, centre de recherche sur l'habitat, et l'EVCAU, Environnements de communication des connaissances architecturales et urbaines. Les deux équipes sont représentées de droit à la commission recherche de l'école.

Le CRH-LAVUE est un laboratoire confirmé composé de 27 chercheurs ou enseignants-chercheurs, dont 7 HDR qui encadrent 38 doctorants (dont 17 allocataires ou boursiers ; ED 395, Paris X et ED 401, Paris-8). Il est l'une des 7 composantes de l'UMR Lavue (CNRS n° 7218) et contribue à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le CRH participe au programme pédagogique en gérant les cours d'initiation à la recherche et deux séminaires que l'école offre en master. Ses travaux portent principalement sur la production et la gestion du cadre bâti, la qualification sociale des espaces urbains ainsi que sur les enjeux propres aux espaces publics urbains.

L'EVCAU est un laboratoire en évolution rapide puisque le nombre de chercheurs accueillis a progressé d'une quinzaine à une trentaine de chercheurs et enseignants-chercheurs dont 5 HDR. Ses membres sont pour la plupart des enseignants de l'école, ils animent 7 séminaires et encadrent une centaine de mémoires de master par an. Il intervient de façon déterminante dans le master « Ville architecture patrimoine » de Paris VII. L'EVCAU participe à une école doctorale de Paris VII. Initialement centré sur les usages et mises en œuvre des techniques numériques ses axes de recherche se développent selon trois axes complémentaires : Patrimoine : inventaires, relevés, modélisations et simulations Architecture : pratiques et démarches de conception ; Villes : modèles et développement urbain.

L'équipe enseignante de l'ENSA Paris Val de Seine comporte 12 HDR et 46 docteurs.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Poids : 4%

6 ETP dont 4 Titulaires (3 MA, 1 Professeur), 1 CDI T3 et 1 CDD T3

Liaisons hiérarchiques :

Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles :

Avec l'ensemble de la communauté enseignante

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018